

Pourquoi la taxation des banques est-elle si difficile?

Gunther Capelle-Blancard, directeur adjoint du Centre français d'étude et de recherche en économie internationale (Cepii) et professeur d'économie financière à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, explique la difficulté d'une telle taxation.

Le G20 qui se tiendra les 26 et 27 juin à Toronto (Canada) brandit à nouveau la menace d'une taxe Tobin. Paris, Berlin et Washington souhaitent désormais imposer les transactions financières. Les banques, elles, ne veulent pas en entendre parler. Trop coûteux pour le crédit et donc pour l'économie, opposent-elles. D'autant que la pression sur les banquiers se renforce sur d'autres fronts. D'ici à la mi-juillet, les banques européennes subiront des tests de résistance pour mesurer leur solidité face à un risque de détérioration des conditions macroéconomiques et les résultats seront publiés établissement par établissement. Et c'est compter sans les nouvelles normes prudentielles de Bâle 3, qui vont les contraindre à renforcer leurs fonds propres.

Le prochain G20 sera-t-il celui de la taxation des banques?

Je reste pessimiste. Je pense que l'on va décider de ne pas décider. Les négociateurs vont faire valoir qu'il y a d'autres priorités et qu'une telle proposition complexe à mettre en œuvre risque d'être dommageable pour la croissance mondiale.

Pourquoi est-ce si difficile?

Le premier obstacle est politique. Les Etats réunis par le G20 sont divisés sur la question. Le Canada, qui préside ce sommet, n'en veut pas et fait valoir que ses banques, proprement capitalisées, n'ont pas subi la crise des subprimes. Les pays asiatiques emmenés par la Chine ne se sentent pas concernés. Pour eux, la régulation financière n'est pas une priorité. Les Etats qui en défendent le principe, les Vingt-Sept de l'Union européenne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ne sont pas forcément d'accord sur les modalités. Rappelons qu'il y a un peu plus de deux ans, avant la crise, ils se disputaient encore ce marché en essayant d'attirer sur leurs rives ces activités financières à la fois fortement rémunératrices et "non polluantes".

Existe-t-il d'autres obstacles?

Il faut s'entendre sur l'assiette de cette taxe et l'affectation des revenus en découlant et ce n'est pas simple. Plusieurs assiettes sont envisagées: une activité particulière (la spéculation si tant est qu'on puisse l'identifier), les profits liés aux activités de marché ou les transactions financières au sens large. Cette dernière hypothèse, qui a le mérite d'inclure aussi des acteurs comme les gérants de fonds spéculatifs, est complexe à mettre en œuvre car pour échapper à l'impôt on pourrait les délocaliser dans des paradis fiscaux. Au final, il est plus facile de taxer les banques que les transactions financières.

" Appliquer aux banques le principe 'pollueur-payeur'"

Et l'utilisation du produit de la taxe?

Elle fait aussi débat. Certains, comme l'Allemagne, défendent le principe d'un fonds de soutien alimenté par la taxe et mobilisable en cas de crise, comme la garantie des dépôts qui existe déjà. Mais les banques se sachant assurées pourraient être tentées de prendre davantage de risques, c'est l'aléa moral dont parlent les assureurs. La France voudrait que le produit de cette taxe soit affecté au budget. On pourrait alors imaginer que les sommes collectées financent les PME ou des activités liées au développement durable. Les Etats-Unis souhaitent qu'elle serve à rembourser le coût de la crise des subprimes. Les banques paieraient ainsi *a posteriori* le prix de leurs excès.

Quels arguments avancent les banques pour s'y opposer?

Elles font valoir que la taxe augmentera le coût du crédit et sera répercutée sur les clients, nuisant ainsi à la croissance et à l'emploi. Chiffres à l'appui, elles en évaluent le coût à plusieurs milliards d'euros en fonction de l'assiette retenue. Partout, elles disposent de lobbies très puissants. Les liens entre le monde politique et bancaire sont forts des deux côtés de l'Atlantique. En France, il est remarquable de voir combien de dirigeants de grandes banques sont énarques et passés par les cabinets ministériels, produisant un effet réseau très efficace.

Les thèses des banques sont-elles convaincantes?

Ni convaincantes, ni correctes. En mai, les évaluations de la Fédération bancaire française et la semaine dernière celles de l'Institute of International Finance évaluaient le coût de la taxe à environ un point de PIB par an. Mais ils ne considéraient que les aspects négatifs. Si l'on adopte une analyse coût/bénéfice, on peut voir l'impact positif d'une taxation. D'abord, elle servirait à réduire la fréquence et l'ampleur des crises. L'idée à travers cet impôt est de dissuader les banques d'aller vers des activités trop risquées. Autre atout: faire maigrir le secteur qui est surdimensionné aujourd'hui.

Mais les banques vont déjà devoir revoir leurs ambitions avec de nouvelles normes prudentielles dans le cadre des discussions de Bâle 3?

C'est l'argument qu'elles font valoir. Bâle 3 va leur imposer des fonds propres plus importants pour couvrir leurs activités à risque, donc pourquoi les taxer de surcroît? C'est un faux argument. Les deux mesures sont en réalité complémentaires. La première leur impose un comportement vertueux et n'est de fait appliquée que par les banques européennes. La seconde taxe des activités qui rapportent beaucoup d'argent aux banques mais créent des risques systémiques pour tout le système financier. Il s'agit là d'appliquer aux banques le principe "pollueur-payeur".

[Plus d'actu finance/économie avec Boursier.com](#)